

Barème d'Honoraires TTC, agences BRIVE CENTRE et MALEMORT IMMOBILIER

Applicable au 3 avril 2017 – TVA 20 %

TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
	<i>à la charge du vendeur</i>
< 59.999 €	5.000 €
60.000 € - 119.999 €	8 %
120.000 € - 199.999 €	7,5 %
200.000 € - 299.999 €	7 %
> 300.000 €	6,5%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

TRANSACTION, Professionnelle et Commerciale

10 % à la charge du Vendeur

Avis de valeur

200 € TTC

HONORAIRES, Location Habitation

Visites, constitution du dossier, rédaction du bail et Etat des lieux d'entrée

- 1 mois de loyer Hors Charges pour le bailleur
- 1 mois de loyer Hors Charges pour le locataire

Dans la limite de 11 € du m², soit 8€ du m² : Visites, constitution du dossier, rédaction du bail

+ 3 € m² : Etat des lieux d'entrée

- Honoraires d'entremise : 50 € à la charge du bailleur.

HONORAIRES, Location Professionnelle et Commerciale

- 15% du loyer annuel, à la charge du Preneur